

BAC PRO ANIMATION – ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES

Le Baccalauréat Professionnel Animation – enfance et personnes âgées nécessite **autonomie, patience, organisation, bienveillance, écoute, un esprit créatif et d'initiative et une aisance relationnelle.**

Il vous prépare aux métiers de l'animation à travers des enseignements théoriques et des mises en situation **professionnelles.**

Il forme à l'exercice d'un **métier humain** visant à **faciliter et maintenir le lien social, l'autonomie et l'expression** des mineurs et des personnes âgées en perte d'autonomie.

OBJECTIFS

Il tend à former des professionnels prêts à intégrer les secteurs socioculturel, socioéducatif et de l'animation sociale des enfants et des personnes âgées. Le professionnel veillera à répondre aux besoins et attentes exprimés ou potentiels des publics. Il concevra des projets d'autonomisation et de socialisation de groupes d'individus en rapport avec leur milieu et leur environnement.

DURÉE

Selon le planning annuel. Parcours en 3 ans ou 2 ans en fonction du profil du candidat. Alternance de cours théoriques, de TD et de TP.



PRÉREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus

Pour les PSH, sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

- Avoir validé une 3^e, un BEPA Services, un CAP (prévention/médiation, sécurité, petite enfance) ou un CAPA Services en milieu rural
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un centre d'animation de jeunes ou de personnes âgées.
- Avoir effectué les vaccins nécessaires

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE OU DU SERVICE PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION

- Prendre en compte le contexte d'exercice et le projet de la structure
- Concevoir et réaliser un projet d'animation
- Mettre en œuvre une communication professionnelle au sein de la structure, en direction des acteurs et des publics

ANIMATION VISANT LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE SOCIALE ET LE BIEN ÊTRE PERSONNEL EN ÉTABLISSEMENT OU À DOMICILE

- Identifier les caractéristiques et les attentes des personnes en perte d'autonomie
- Concevoir des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle
- Réaliser des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle

ANIMATION VISANT L'ÉPANOUISSEMENT, LA SOCIALISATION ET L'EXERCICE DES DROITS CITOYENS

- Concevoir des activités socioéducatives et socioculturelles
- Réaliser des activités socioéducatives et socioculturelles
- Encadrer le public sur l'intégralité du temps d'accueil

ET APRÈS

INTÉGRER LA VIE ACTIVE :

- Le secteur socioculturel et socioéducatif,
- Le secteur de l'animation sociale

MÉTIERS :

- Animateur enfance / jeunesse
- Animateur de personnes âgées
- Animateur socioculturel
- Animateur en gérontologie

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTSA développement et animation de projets territoriaux
- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets